

La commercialisation des bois en région PACA

Les nouvelles orientations de l'ONF pour la filière bois

Sécuriser l'approvisionnement des entreprises de transformation

Suivant les orientations définies avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières, l'ONF développe la commercialisation des bois par contrats d'approvisionnement (l'ONF s'engage à livrer aux entreprises un certain volume de bois à un prix défini). Ce mode de commercialisation permet aux entreprises de transformation du bois présentes en région PACA (scieries, pâte à papier, biomasse) de sécuriser leur approvisionnement en bois (contrairement aux enchères dont le résultat est aléatoire) et donc d'investir dans leur outil de production. Il s'agit donc d'une orientation particulièrement bénéfique pour l'emploi régional dans la filière bois.

Contractualiser avec les entreprises de travaux forestiers

L'ONF propose également, aux entreprises de travaux forestiers, de contractualiser à moyen terme un volume à exploiter pour leur assurer une activité et consolider leurs emplois. Ces entreprises exploitent le bois et le mettent « bord de route ». L'ONF peut ensuite effectuer un tri des bois en fonction de leur qualité (bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois énergie) et donc valoriser au mieux la ressource forestière régionale gérée durablement pendant des décennies. C'est une attente des pouvoirs publics formalisée dans le programme national forêt-bois.

Les volumes de bois commercialisés en vente publique restent majoritaires

L'ONF est volontaire pour contractualiser un volume de travaux d'exploitation forestière avec les exploitants forestiers de la région PACA comme le directeur territorial, Olivier Rousset, leur a présenté le 24 mars dernier dans le cadre d'une réunion de concertation régionale à l'initiative de l'ONF. En outre, Olivier Rousset leur a communiqué les volumes de bois que l'ONF prévoit de commercialiser en vente publique pour les trois prochaines années. Ces données montrent clairement que les volumes bois commercialisés en vente publique resteront très majoritaires par rapport aux contrats d'approvisionnement. Enfin, la région PACA se caractérise par une exploitation du bois en forêt très inférieure à l'accroissement annuel de la biomasse forestière. L'enjeu, pour développer l'emploi en région, est donc d'augmenter significativement le prélèvement du bois en forêt ce qui génèrera de l'activité pour les entreprises et contribuera au défi climatique. L'ONF est prêt à y contribuer dans le cadre de mesures concertées avec l'ensemble des acteurs de la filière régionale et les pouvoirs publics.